

Les agences de l'eau investissent pour l'adaptation au changement climatique en région

Mis à jour le 9 février 2024

Risques naturels plus importants (submersion marine, inondation, érosion...), une ressource en eau qui diminue face à des usages qui risquent d'augmenter, des milieux aquatiques plus vulnérables (baisse des débits, modification de la faune et de la flore). **Les effets du changement climatique sur l'eau s'annoncent nombreux.** Les acteurs de l'eau du bassin Artois-Picardie et du bassin Seine-Normandie souhaitent anticiper ces défis et dès à présent amplifier et diversifier les mesures nécessaires pour s'adapter à ces changements.

C'est indéniable, le **climat change** en Hauts-de-France, et les **impacts sur l'eau, la biodiversité** et les usages de l'eau se font déjà sentir. D'ici **2070-2100**, les scientifiques estiment que les **ressources en eau** se feront plus rares, de l'ordre de **10% à 50% de débit d'étiage en moins** pour les grands fleuves français et jusqu'à **moins 30% pour les nappes**. La réduction des débits et des ressources entraînera mécaniquement une plus grande **concentration des polluants** dans les milieux aquatiques. Avec davantage de **pluies intenses en hiver** et moins de pluie en été, la variabilité des précipitations sera grande. Les températures atmosphériques grimperont et les sols agricoles souffriront de l'augmentation de l'évapotranspiration, en particulier en automne. Et pour les régions littorales la **montée des eaux** pourrait atteindre jusqu'à 1 mètre sur les côtes françaises.

Des plans de bassin pour s'adapter au changement climatique...

Les sept comités de bassin métropolitains ont tous adoptés des plans de bassin d'adaptation au changement climatique dans lesquels les solutions pour s'adapter au changement climatique sont bien identifiées. Ces documents identifient les phénomènes auxquels il faut se préparer, offrent un cadre et des actions concrètes pour agir.

Parmi les actions préconisées et déjà mises en œuvre dans les territoires, on retrouve : les **économies d'eau**, l'**infiltration des eaux pluviales à la source**, le retour au bon état des eaux afin que les milieux aquatiques soient mieux armés face au changement climatique.

... et des financements pour massifier les actions dans le domaine de l'eau

Les agences de l'eau accompagnent techniquement et financièrement, via leurs programmes d'intervention, des opérations en faveur du partage de l'eau, de la gestion équilibrée de la ressource. Elles soutiennent aussi la préservation de la ressource en eau, la restauration des milieux aquatiques et humides et les actions en faveur de leur préservation.

L'essentiel des actions d'adaptation préconisées dans le domaine de l'eau peut donc prétendre à un soutien des agences de l'eau de notre territoire régional.

Leurs programmes d'intervention sont des leviers financiers indispensables. Au titre de leur 11ème programme (2019-2024), les agences de l'eau investiront, au niveau national, près de 500 M€ par an pour des opérations contribuant à l'adaptation au changement climatique. **Ce qui en fait un des principaux financeurs dans ce domaine.**

L'Agence de l'eau Artois-Picardie

Le bassin Artois-Picardie se dote d'un nouveau plan d'adaptation au changement climatique pour une durée de 7 ans. Adoptée en juin 2023, cette stratégie co-construite avec les acteur-ices du bassin s'articule autour de 5 enjeux (gestion durable et solidaire, bon état écologique gouvernance, etc.) et vient préciser la déclinaison du [plan national eau](#).

Sur le bassin Artois-Picardie, le 11ème programme d'intervention 2019-2024 prévoit 1,198 milliards d'euros pour financer des projets sur l'eau et la biodiversité et favoriser la transversalité et la solidarité territoriale au sein du bassin.

Plan d'adaptation au changement climatique du bassin Artois-Picardie

Si vous ne parvenez pas à consulter le document, [cliquez ici](#).

Plus de détails sur les actions de l'Agence de l'eau Artois-Picardie :

- [Le 11ème programme d'intervention Artois-Picardie](#)
- [Le plan d'adaptation au changement climatique](#)
- [Les appels à projets](#)

L'Agence de l'eau Seine-Normandie

Le 5 octobre 2023, le comité de bassin Seine-Normandie a approuvé à l'unanimité sa nouvelle stratégie d'adaptation au changement climatique, plus opérationnelle que la première de 2016. La sobriété en eau y figure comme un fondement de l'action à mener avec un objectif de réduction des prélèvements de 10% d'ici 2030. Autre priorité : le recours aux solutions d'adaptation fondées sur la nature pour s'appuyer sur la multifonctionnalité des écosystèmes.

Stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie

Si vous ne parvenez pas à consulter le document, [cliquez ici](#).

Cette stratégie vient préciser les objectifs du 11ème programme d'intervention "Eau et climat" qui détermine pour une durée de 6 ans (2019-2024) le montant des aides et des redevances. Ainsi c'est **3,84 milliards d'euros** qui sont prévus pour **reconquérir la qualité de l'eau et s'adapter au changement climatique.**

Plus de détails sur les actions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie :

- [Le programme "Eau & Climat" 2019-2024](#)

- [La stratégie d'adaptation au changement climatique](#)
- Découvrir les [aides](#) et [appels à projets](#)

Un premier Plan d'actions national pour la gestion durable des eaux pluviales

Malgré l'importance et la multitude des enjeux concernant la gestion des eaux pluviales, ainsi que les atouts et bénéfices d'une gestion plus durable de ces eaux, cette dernière se heurte encore à de nombreux freins.

C'est pourquoi, s'appuyant sur les recommandations du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) ainsi que sur les conclusions des Assises de l'eau 2018-2019, les ministres de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ont souhaité réunir l'ensemble des partenaires nationaux pour préparer un plan d'actions permettant de coordonner l'ensemble des initiatives concourant à l'accélération du déploiement des aménagements de gestion durable et intégrée des eaux pluviales.

Ce premier Plan d'actions national pluvial (2022-2024) a été annoncé à Lille (59) en novembre 2021 par la Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, Madame Bérangère Abba.

Il se décompose en 24 actions ciblées organisées en quatre grands objectifs thématiques :

- Axe 1 : intégrer la gestion des eaux pluviales dans les politiques d'aménagement du territoire en améliorant la transversalité entre acteurs de l'eau et de l'aménagement ;
- Axe 2 : mieux faire connaître les eaux pluviales et les services qu'elles rendent en s'appuyant sur les retours d'expérience ;
- Axe 3 : faciliter l'exercice de police de l'eau et l'exercice de la compétence GEPU pour améliorer la gestion des réseaux par temps de pluie ;
- Axe 4 : améliorer les connaissances scientifiques pour mieux gérer les eaux pluviales.

>>> Découvrez [le Plan d'actions national pluvial 2022-2024](#)

Le programme Adaptation au Cerdd

Le Cerdd anime depuis 2015 [un réseau régional multi-acteurs](#) ayant pour objectif de **favoriser la prise en compte des enjeux de l'adaptation** par les acteurs de la région en s'appuyant sur des structures relais.

Découvrez d'autres contenus similaires

- [Adaptation au changement climatique :...](#)
[Enregistrer](#)
- ["Adaptation des entreprises aux chang...](#)
[Enregistrer](#)
- [Bibliographie "Adaptation au changeme...](#)
[Enregistrer](#)
- [Bibliographie "Adaptation au changement cl...](#)

- **Adaptation au changement climatique**
- **Bibliographie "Adaptation au changeme...**
[Enregistrer](#)
- **S'adapter au changement climatique en...**
[Enregistrer](#)
- **Étude « L'adaptation au changement cl...**
[Enregistrer](#)
- **Note : "Planification et adaptation a...**
[Enregistrer](#)
- **Guide "les entreprises et l'adaptatio...**
[Enregistrer](#)
- **Dossier "Adapter les entreprises au c...**
[Enregistrer](#)
- **L'adaptation au changement climatique...**
[Enregistrer](#)

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)